



Campus Saint-Lubin

38 avenue des Tourondes

82300 Caussade

Tél. 05.54.06.10.00

contact-stlubin@apprentis-auteuil.org

LYCEE PROFESSIONNEL

Partie réservée à l'administratif

Date retour dossier

Année scolaire 2025/26

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'APPRENANT :

NOM : Prénom :

Né.e le : à :

Département : Nationalité :

Adresse de correspondance :

Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

Régime : Demi-pensionnaire Externe Interne

Situation : Collégien.ne Lycéen.ne

Précisez l'établissement fréquenté l'an dernier (nom et ville) :

.....

Autre, précisez :

Dernier diplôme obtenu : Année :

Dispositifs (si concerné) : PPRE PPS PAI *signé par le médecin scolaire* PAP *signé par le médecin scolaire*

Notification Mdp : oui non en cours Aménagement pédagogique : AESH ULIS

Mesure AEMO / PJJ / AEO Autre :

Informations sur la fratrie (frères et sœurs) : (Facultatif)

Nom, Prénom Nom, Prénom

Nom, Prénom Nom, Prénom

FORMATION DEMANDÉE :

CAP Metallier 1^{ère} année 2^e année

Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants - UPE2A

BCP OBM Ouvrages du Bâtiment métallerie classe de 1^{ère} Bac Pro classe de Terminale Bac Pro

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces fournis et m'engage à prévenir l'établissement Saint-Lubin de tout changement éventuel (adresse, numéro de téléphone, situation familiale...).

Signature de l'apprenant ou du responsable légal

POUR LES MINEURS

• Responsable(s) légal(aux) du mineur :

Responsable légal n°1 : Nom : Prénom.....

Autorité parentale oui non Lien avec le jeune

Responsable légal n°2 : Nom : Prénom.....

Autorité parentale oui non Lien avec le jeune :

• Situation professionnelle des responsables légaux :

Responsable légal n°1 : occupe un emploi Profession :

Au chômage Retraité Autre situation :

Responsable légal n°2 : occupe un emploi Profession :

Au chômage Retraité Autre situation :

• Contacts :

• Responsable légal n°1 : **Tel** :

Mail :@.....

• Responsable légal n°2 : **Tel** :

Mail :@.....

• **Autre contact** : **Tel** :

Lien avec le jeune :

• En cas de séparation ou de divorce des parents ou situation sociale particulière

Nom Prénom du Responsable légal n°2 :

Institution d'accueil (préciser le nom) :

Famille d'accueil :

Autre (préciser) :

Adresse (si différente de celle du jeune ou en cas de garde alternée) :

.....

.....

Code postal :Commune :

Email :@.....

Les informations recueillies dans le présent dossier sont nécessaires à l'inscription dans l'établissement.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement des ces données dans le respect de la législation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) conformément à la politique de confidentialité des Apprentis d'Auteuil, disponible sur le site Web de la Fondation : www.apprentis-auteuil.org/politique-confidentialite

LISTE DES DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DEFINITIVE

DOCUMENTS INTERNES A L'ETABLISSEMENT (transmis avec le dossier d'inscription)
à compléter et signer :

- Fiche d'inscription
- Fiche « observatoire des incidents »
- Fiche sanitaire de liaison*
- Fiche « autorisation de sorties »
- Autorisation droit à l'image et « RGPD »
- Fiche « autorisation REALITE VIRTUELLE »

COPIES DOCUMENTS ET PIÈCES À FOURNIR

- 1 photo d'identité
- Pièce d'identité de l'apprenant en cours de validité ou titre de séjour
- Livret de famille
- Attestation de la **sécurité sociale*** et mutuelle le cas échéant
- Pages « vaccins » du carnet de santé*
- Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extra-scolaire pour l'année en cours
- Le dernier bulletin scolaire
- Certificat de radiation ou exeat (fourni par le précédent établissement)
- Convention financière signée
- Autorisation de prélèvement signée + **RIB** (si choix de ce mode de paiement)
- 50€ au titre des frais d'inscription (par chèque ou prélèvement)
- Formulaire d'autorisation du représentant légal + RIB du jeune (pour allocation stages)
-
- dernier diplôme obtenu et/ou le relevé de notes correspondant le cas échéant
- Attestation de recensement Journée du Citoyen si l'apprenant a plus de 16 ans (pour inscription aux examens)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition & attestation CAF (de moins de 3 mois) (si demande de bourses)
- jugement de divorce (partie portant sur la garde et l'exercice de l'autorité parentale) le cas échéant

- Certificat médical vie en collectivité (vie scolaire) & pratique en atelier (machines dangereuses)
- Certificat médical en cas de contre-indication sportive le cas échéant

**Les documents médicaux sont conservés isolement du dossier d'inscription dans le respect de la confidentialité liée à ces données.*

ATTENTION !

Le présent dossier d'inscription est à renvoyer, **dûment complété**, à l'adresse suivante :
Campus St Lubin, 38 Avenue des Tourondes, 82300 CAUSSADE

En cas de séparation des parents, il devra être **OBLIGATOIREMENT** signé par les 2 parents.



La confiance peut sauver l'avenir

FICHE SANITAIRE DE LIAISON – AUTORISATION D’OPERER ET DE SOINS Année scolaire 2025-2026	1 - APPRENANT	
	NOM :
	PRÉNOM :
	DATE DE NAISSANCE :
		GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/>

2 –RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’APPRENANT

Adresse :		Ville :	
POUR LES MINEURS :			
Coordonnées téléphoniques du responsable légal 1		Coordonnées téléphoniques du responsable légal 2 :	
Domicile :		Domicile :	
Mobile :		Mobile :	
Lien avec l'apprenant :		Lien avec l'apprenant :	
POUR LES MINEURS ET LES MAJEURS :			
Numéros pouvant être joints en cas d'urgence (indiquer le nom des personnes et le lien avec l'apprenant)			
.....			
.....			

3 -VACCINATIONS : compléter le tableau ci-dessous en se référant au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'apprenant ou joindre la copie du carnet de vaccinations

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'APPRENANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

T.S.V.P.

4 -RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L’APPRENANT

L'apprenant suit-il un **traitement médical** ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'apprenant avec la notice**). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'APPRENANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES :

Asthme : Oui Non

Alimentaires : Oui Non

Médicamenteuses : Oui Non

Autres :

Si OUI, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, merci de le signaler) :

.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

Les éventuels **problèmes ou difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisations, opérations, rééducation, handicap reconnu...) en indiquant les **dates** et les **précautions à prendre**.

.....
.....

5 - RECOMMANDATIONS UTILES

L'APPRENANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC

Oui Non

Si oui, précisez :

L'apprenant est-il suivi par un orthophoniste ? Oui Non

Si oui, merci d'indiquer les coordonnées de l'orthophoniste chargé du suivi de l'apprenant et de fournir le dernier bilan orthophonique

6 – NOM ET COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT DE L'APPRENANT

Docteur :Téléphone :

ADRESSE :

7 – ENGAGEMENT ET AUTORISATION D'OPERER ET DE SOINS - Année scolaire 2025-2026

Je Soussigné(e).....(ou à défaut inscrire le responsable légal de l'apprenant, si celui-ci est mineur)....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du Campus Saint--Lubin à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'apprenant, durant l'année scolaire.

Date :

Signature de l'apprenant

ou de son responsable légal (si apprenant mineur):



La confiance peut sauver l'avenir

CERTIFICAT MEDICAL

Valable pour l'année scolaire 2025-2026

Je soussigné(e), Docteur

Certifie que : NOM..... Prénom

- Est apte à vivre en collectivité et à suivre sa scolarisation,
- Est apte à être accueilli en internat, le cas échéant,
- Présente une contre-indication à la pratique sportive (fournir le certificat médical)
- Ne présente pas de maladie contagieuse.
- EST APTE A TRAVAILLER SUR DES MACHINES DANGEREUSES (Atelier SOUDURE ET TRAVAIL DU METAL)

Fait à le

Signature et tampon du médecin.



La confiance peut sauver l'avenir

L'OBSERVATOIRE DES INCIDENTS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

La Fondation Apprentis d'Auteuil s'est dotée d'un outil informatique lui permettant de faire le suivi des incidents dans ses établissements.

Ceci dans le but d'améliorer ses pratiques éducatives par la prévention.

Dans ce cadre, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des incidents, la gestion des suites données et le traitement statistique anonyme.

Monsieur Benoît CONTENT, Directeur de l'établissement, est responsable du traitement.

Les destinataires des données sont :

- ✓ Les chefs d'établissements
- ✓ Les directeurs régionaux
- ✓ Les directeurs territoriaux
- ✓ Le responsable de la cellule « Observatoire »
- ✓ La direction générale d'Apprentis d'Auteuil, pour les incidents graves

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à (Monsieur Le Directeur de l'établissement.) Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Je soussigné (NOM PRENOM de l'APPRENANT) _____

Ou le responsable légal du Jeune (si mineur) _____

Atteste avoir pris connaissance des droits d'accès et de rectification qui me concernent.

Fait à : _____ le _____

Signature du jeune :

et signature du responsable (si apprenant mineur):



La confiance peut sauver l'avenir

SORTIES SCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Dans le cadre des activités pédagogiques, culturelles ou sportives, L'apprenant peut être amené à participer à des sorties organisées par les équipes éducatives et pédagogiques du Campus Saint-Lubin au cours de l'année scolaire.

AUTORISATION

Je soussigné (NOM PRENOM de l'APPRENANT) _____

et le responsable légal du Jeune (si mineur) _____

Autorise l'apprenant

N'autorise pas l'apprenant

A participer aux sorties scolaires et extra scolaires organisées par le Campus Saint-Lubin, durant l'année scolaire 2025-2026.

Fait à : _____

le _____

Signature de l'apprenant :

et signature du responsable (si apprenant mineur):



Autorisation « Droit à l'image »

Année scolaire 2025/2026

Pour le Jeune

Prénom :

Nom :

**Je, soussigné,
Nom et prénom si majeur
ou de son représentant légal si jeune mineur :**

.....

Déclare / Déclarons être informé(s) que l'image du Jeune sera utilisée par la Fondation Apprentis d'Auteuil (dont le siège social est situé au 40 rue Jean de La Fontaine 75016 Paris, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 688 799, ci-après « **Apprentis d'Auteuil** ») **pour permettre son identification dans le cadre de sa prise en charge** (dossier administratif physique et numérique).

Autorise / Autorisons Apprentis d'Auteuil et toute personne physique ou morale agissant pour son compte, **à capter l'image et/ou la voix du Jeune dans le cadre de sa prise en charge par Apprentis d'Auteuil et à l'utiliser** (c'est-à-dire la conserver, la reproduire, l'adapter et la diffuser) **aux fins et selon les modalités choisies en cochant l'une des trois cases suivantes :**

OPTION 1 : Pour un usage interne restreint aux locaux de l'établissement d'Apprentis d'Auteuil où le Jeune est pris en charge, afin d'animer sa vie scolaire et/ou quotidienne (ex : affichage de tirages photos sur les murs, projection d'une vidéo à l'occasion d'un évènement de l'établissement) ;

OPTION 2 : Pour un usage interne partagé entre l'établissement d'Apprentis d'Auteuil où le Jeune est pris en charge et les autres jeunes et familles pris en charge par ce même établissement, afin d'animer et d'illustrer leur vie scolaire et/ou quotidienne (ex : affichage de tirages photos sur les murs, projection d'une vidéo à l'occasion d'un évènement de l'établissement, envoi de photos de classe/groupe, reproduction par l'établissement sur ses supports de communication à destination des jeunes et des familles) ;

OPTION 3 : Pour un usage interne et externe, afin de communiquer auprès de tout public, sur tous supports et par tous médias, sur la vie scolaire et/ou quotidienne des jeunes et des familles pris en charge par Apprentis d'Auteuil ainsi que sur la mission, les activités et les métiers d'Apprentis d'Auteuil. Par support, on entend tous supports matériels et immatériels, de tous formats, connus ou inconnus à ce jour, notamment : les magazines *A l'Ecoute* et *Partage*, rapports d'activité, plaquettes de présentation, campagnes d'affichage, films promotionnels, insertions publicitaires, communiqués de presse, signalétiques et plus généralement toutes les informations d'Apprentis d'Auteuil par voie audiovisuelle (presse écrite, radio, télévision, cinéma) et numérique (Intranet, Internet, réseaux sociaux, blogs), tous vecteurs de réception confondus (ordinateurs, tablettes, smartphones). Cette autorisation est valable pour une diffusion dans le monde entier.

LES 3 OPTIONS

Conditions de l'autorisation :

1. Respect du Jeune : Apprentis d'Auteuil s'engage à capter et à utiliser l'image/voix du Jeune dans le respect de son droit à la vie privée, à la protection de sa réputation, de sa dignité et de son intégrité.

2. Non lucrative : La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour une exploitation non commerciale.

3. Durée limitée : L'autorisation de **capter l'image/voix** du Jeune est valable à compter de sa date de signature pour une durée de **1 an**. L'autorisation d'**utiliser l'image/voix** du Jeune ainsi captée est valable à compter de sa date de signature pour une durée de **4 ans**, même si le Jeune quitte Apprentis d'Auteuil durant cette période.

4. Responsabilités : Apprentis d'Auteuil s'engage à respecter les modalités et conditions de la présente autorisation mais ne saurait être tenu responsable de l'utilisation qui serait faite de l'image/voix du Jeune par une tierce personne non autorisée.

Protection des données personnelles : Les données personnelles (noms, prénoms, date de naissance, image/voix) recueillies dans le cadre de la présente autorisation sont traitées par Apprentis d'Auteuil et ses sous-traitants à des fins de communication interne et/ou externe selon les modalités définies ci-dessus. Elles sont conservées par Apprentis d'Auteuil et ses sous-traitants, d'abord en base active pendant la durée d'autorisation prévue au point **3.**, puis en archivage pendant la durée légale du délai de prescription d'une éventuelle action judiciaire. Conformément à la réglementation sur la protection des données, le(s) représentant(s) légal(aux) du Jeune dispose(nt) d'un droit d'accès à ces données personnelles pour les rectifier, les mettre à jour, les limiter ou les supprimer ainsi que d'un droit à la portabilité de ces données. Il(s) dispose(nt) aussi du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de ces données post-mortem. Il(s) peuvent enfin s'opposer à l'utilisation de ces données personnelles. L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès du Directeur d'Etablissement du Jeune. En cas de réclamation, celle-ci peut être adressée d'abord au Délégué à la Protection des Données d'Apprentis d'Auteuil (dpd@apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de La Fontaine 75016 Paris) sinon à la CNIL (www.cnil.fr).

Fait à

Le

&

Pour l'apprenant **mineur ou majeur** : signature précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé* ».

Pour l'apprenant **mineur** : Signature du Responsable légal du jeune, précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé* ».

**Autorisation année scolaire 2025/2026 « jeune mineur », « jeune majeur »,
« parent(s) et enfant(s) ».**

**Informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel,
effectués par la Fondation Apprentis d'Auteuil**

Qui est responsable du traitement ?

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16.

Quelle est la finalité du traitement ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des jeunes et des familles, pour les besoins de son action de communication interne et externe.

La base légale de ce traitement repose sur le consentement donné à la Fondation Apprentis d'Auteuil par le biais de l'autorisation de droit à l'image.

A qui sont destinées les données collectées ?

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

L'image de la personne concernée peut être également transmise à tout tiers destinataire des documents de communication servant de support à la dite donnée.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de reproduction ou d'utilisation mentionnée à l'article 3 de l'autorisation de droit à l'image, puis archivées.

Dans le cadre de l'engagement de fidélité et d'amitié à l'égard des anciens bénéficiaires, certaines données à caractère personnel peuvent être conservées sans limitation de durée, dans le respect de l'exercice de vos droits ci-dessous.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil (dpd@apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

Nom et prénom du bénéficiaire (ou du titulaire de l'autorité parentale, pour un bénéficiaire de moins de 18 ans) :

.....Date :

.....

Signature :



La confiance peut sauver l'avenir

UTILISATION DE MATERIEL DE REALITE VIRTUELLE ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Dans le cadre des activités pédagogiques ou culturelles, L'apprenant peut être amené à utiliser du matériel de réalité virtuelle avec les équipes éducatives et pédagogiques du Campus Saint-Lubin au cours de l'année scolaire.

AUTORISATION

Je soussigné (NOM PRENOM de l'APPRENANT) :

Ou le responsable légal du Jeune (si mineur) :

en classe/dispositif de :

Affirme qu'il/elle est :

Epileptique Enceinte De trouble cardiaque – 13 ans

Phobie spécifique (ex : vertige) Si oui laquelle : Aucune pathologie

Afin qu'il/elle puisse utiliser le matériel en toute sécurité avec le Campus Saint-Lubin, durant l'année scolaire 2024-2025 en fonction des réponses.

Fait à : _____ le _____

Signature du jeune : _____ **et signature du responsable (si apprenant mineur):** _____

Les modalités RGPD de la fondation sont disponibles ici : <https://www.apprentis-auteuil.org/politique-confidentialite>



CONVENTION FINANCIERE 2025 – 2026

La confiance peut sauver l'avenir

ENTRE :

L'Etablissement Campus Saint-Lubin – 38 Avenue des Tourondes, 82300 CAUSSADE

D'une part,

Et.....

Représentant(s) légal (aux), de

A défaut : coordonnées du tiers payeur.....

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1er - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles, (le) ou (la) jeune sera scolarisé(e) au sein de l'établissement Campus Saint-Lubin ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Article 2 - Obligations de l'établissement

L'établissement Campus Saint-Lubin s'engage à scolariser

l'apprenant

pour l'année scolaire 2024-2025.

Les prestations proposées par l'établissement Campus Saint-Lubin se déclinent comme suit :

- Externat : scolarité uniquement.
- Internat : les prestations d'internat comprennent la nuitée, le petit déjeuner, le déjeuner, et le repas du soir et se fera en partenariat au lycée Clair Foyer à proximité du Campus Saint-Lubin.

➤ **A titre indicatif, le prix du repas est de 6.50 €.**

Article 3 – Obligations du(des) responsable(-s) légal(-aux) :

M et/ou Mme..... s'engage.nt à :

- inscrire l'apprenant

en classe de.....
au sein de l'établissement Campus Saint-Lubin pour l'année scolaire 2025-2026.

- à prendre connaissance du projet éducatif et du règlement intérieur de l'établissement qui leur a été remis, et à mettre tout en œuvre afin de les faire respecter.

Reconnaît(-ssent) avoir pris connaissance du coût de l'accueil au sein de l'établissement Campus Saint-Lubin et s'engage à régler la somme définie ci-dessous.

Article 4 – Coût de la scolarisation

4-1 Frais d'accueil de l'élève

Régime de l'élève	Montant annuel en €
Externat = frais de scolarité uniquement	950 €
Coût du repas en demi-pension -----	6.50 €
Internat – Forfait sept-mai (Scolarité, hébergement et restauration du lundi midi au vendredi midi inclus)	4000 €

NB - l'internat ne sera pas assuré au mois de juin. Le lycée Clair Foyer étant désigné : Centre d'examen ce mois-là.

4-1-1 Facturation :

La facturation forfaitaire est annuelle. **Le paiement peut s'étaler sur 10 mois.**

Tout mois entamé est intégralement dû.

Une réduction forfaitaire de 30 % sur les frais de scolarité sera applicable à partir du 2^e apprenant de la même famille scolarisé sur l'établissement, durant l'année scolaire en cours. Le Secrétariat de l'établissement vous guidera dans vos démarches, pour compléter le dossier de bourses.

4-1-2 Frais d'inscription ou de réinscription :

L'inscription ou la réinscription ne sera effective qu'après réception par l'établissement du dossier complet, et notamment de la présente convention complétée et signée, accompagnée des règlements suivants : 1^{ère} mensualité, frais d'inscription ou de réinscription (50 €).

Les frais d'inscription ou réinscription restent acquis par l'établissement en cas de désistement.

4-2 Mode de règlement

Le prélèvement bancaire mensuel est le mode de règlement privilégié par l'établissement.

En toutes hypothèses, les parents peuvent changer de mode de règlement ou de banque à condition de le signaler un mois à l'avance pour être pris en compte le mois suivant.

Merci de cocher le mode de règlement choisi :

- Prélèvement bancaire (effectué le 10 de chaque mois, d'octobre à juin)

Merci de remplir et signer le mandat de prélèvement et joindre un RIB.

- Virement.

- Chèque à l'ordre du Campus Saint-Lubin.

- Espèces.

En cas de difficultés de paiement, vous devez immédiatement en informer l'établissement.

Article 5 – Autres frais

Ne sont pas prévus dans le tableau ci-dessus :

- les fournitures pédagogiques fournies par l'Etablissement (cahiers d'activités),
- les séjours à l'extérieur pour lesquels une participation sera facturée aux familles.
- les frais médicaux.

Article 6 – Admission en cours d'année

Dans le cas d'une inscription en cours d'année, un prorata sera effectué en fonction du nombre de mois de scolarité restants.

Article 7 – Dégradation du matériel

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un jeune sera facturé aux parents sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

Article 8 – Durée et résiliation du contrat

8-1 La présente convention est valable pour l'année scolaire en cours.

8-2 Résiliation en cours d'année scolaire

8-2-1 A l'initiative de l'établissement :

La présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire sauf en cas d'exclusion du jeune dans le cadre d'une sanction disciplinaire.

Les modalités d'exclusion sont précisées dans le règlement intérieur.

8-2-2 A l'initiative des familles :

Il est demandé aux familles souhaitant quitter l'établissement en cours d'année scolaire, de formaliser leur demande par écrit auprès de la direction.

En toutes hypothèses, tout mois commencé est dû, sauf en cas de motif sérieux et légitime de départ du jeune en cours d'année, et notamment :

- Un déménagement,
- Un changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement.

Toute demande de certificat de radiation (exeat) ne sera satisfaite qu'en cas de situation financière à jour.

Fait à, Le

Le chef de l'établissement,

Les parents ou le responsable légal,





CAMPUS SAINT-LUBIN -- TARIFS 2025/2026

Facturation établie sur 10 mois

PRESTATION	MONTANT
Frais inscription	50 € (à régler lors de l'inscription)
Frais de scolarité	95 € / mois / mois en 10 mensualités 950 € pour l'année
Cantine (sur inscription préalable)	6,50 € / repas <i>Facturation au repas pris</i>
Internat 5j/4n (du lundi midi au vendredi midi) Frais de scolarité <u>et</u> de restauration	Forfait 400 € / mois en 10 mensualités 4000 € pour l'année (de sept à mai) <i>La scolarité et l'ensemble des repas sont pris en charge dans ce forfait.</i> Forfait sans les repas du midi : 370 € / mois en 10 mensualités 3700 € pour l'année (de sept à mai)
Pour les apprentis : Possibilité d'internat à la semaine selon disponibilité.	
Une participation financière peut être ponctuellement facturée aux familles en fonction des activités.	



MANDAT DE PRÉLEVEMENT

JOINDRE UN RIB

Veillez compléter les champs marqués *

TITULAIRE DU COMPTE

Votre Nom *

.....
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *

.....
Numéro et nom de la rue

.....
Code Postal

.....
Ville

.....
Pays

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Les coordonnées de
votre compte *

.....
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

.....
Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

.....

.....

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom du créancier

FONDATION D'AUTEUIL - CAMPUS SAINT LUBIN

I. C. S

F R 6 5 Z Z Z 0 0 7 9 5 8

Identifiant Créancier SEPA

Adresse du
créancier

**SOCIETE GENERALE
25 Bd Léonce Granié
82300 CAUSSADE**

France

IBAN : FR76 3000 3033 8300 0501 2216 915 – BIC : SOGEFRPP

Type de paiement

Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

.....
J J M M A A A A

Signé à *

.....
Lieu

.....
Date

Signature(s) *

.....
[Signature area]

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation d'Auteuil à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation d'Auteuil.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Partie réservée au Centre Financier

REFERENCE UNIQUE DE MANDAT

.....
[Reference grid]



Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal